

Yaoundé, le 10 octobre 2022

22--1898


/OAPI/DG/DGA/DC/CCP/pampig

ATTESTATION DE BONNE EXÉCUTION

A qui de droit

Je, soussigné **Denis L. BOHOUSSOU**, Directeur général de l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI), dont le siège se trouve à Yaoundé, 153 Place de la Préfecture, BP : 887- Cameroun,

Certifie que la **Société SalvaTerra SAS**, basée à Paris, France, a réalisé, en qualité de Prestataire, les services relatifs aux « *Etudes de recherches scientifiques sur l'ananas de Friguiagbé ou Baronne de Guinée* » en vue de sa reconnaissance en Indication Géographique Protégée (IGP) auprès de l'OAPI, dans le cadre de la Deuxième phase du Projet d'appui à la mise en place des Indications géographiques dans les Etats membres de l'OAPI (PAMPIG 2), pour un montant total de 67 000 EUR HT, entre le 1^{er} septembre 2021 et le 3 décembre 2021.

Les services réalisés ont porté sur :

- ✓ un travail préliminaire de délimitation de l'aire potentielle de l'Ananas de Friguiagbé ou Baronne de Guinée sur la base d'une revue bibliographique et d'analyse des données cartographiques, dans le cadre d'une démarche d'Indications géographiques protégées (IGP) ;
- ✓ l'analyse des systèmes de culture via des enquêtes auprès des producteurs ;
- ✓ la collecte et l'analyse en laboratoire d'échantillons de fruits et de sol ;

- ✓ l'organisation de dégustation de fruits ;
- ✓ l'analyse des résultats grâce à la connaissance de terrain, la revue bibliographique et la mobilisation d'outils statistiques ;
- ✓ une nouvelle proposition d'aire géographique potentielle pour l'enregistrement en Indication géographique protégée (IGP), à confirmer par des travaux complémentaires.

Je confirme que la réalisation de ces activités par SalvaTerra SAS s'est avérée conforme aux termes du contrat, y compris les résultats attendus et les échéances fixées.

En foi de quoi, la présente attestation est délivrée à **SalvaTerra SAS**, suite à sa demande, pour servir et valoir ce que de droit.

P. LE DIRECTEUR GENERAL DE L'OAPI

Le Directeur des Affaires juridiques, chargé de l'intérim



Maurice BATANGA